



TERRITOIRE DE PROJETS DEÛLE PARTAGÉE

ATELIER DEÛLE URBAINE SUD
Synthèse Atelier #03 : Reconquête écologique

MARS 2023

LA RECONQUÊTE ÉCOLOGIQUE

POURQUOI ?

L'urgence climatique et l'érosion de la biodiversité changent notre rapport à la nature. Longtemps convoquée pour des fonctions récréatives ou d'embellissement, la nature en ville s'impose aujourd'hui comme un remède pour s'adapter aux aléas climatiques et une nécessité vitale pour le vivant.

Il s'agit désormais d'appréhender la ville et la nature comme des parties intégrantes d'un écosystème urbain où l'épanouissement de l'un ne se fait pas au détriment de l'autre mais grâce à l'autre. Cette approche, qui privilégie tout autant les fonctions écologiques en faveur de la biodiversité que les services écosystémiques rendus par la nature permet - et à moindre coûts - de réduire les risques, diminuer les pollutions, améliorer le cadre de vie et la santé, assurer les fonctions d'approvisionnement et de régulation (eau, sol). Plus de nature dans une ville aux limites finies, voilà le défi majeur de la reconquête écologique en ville.



Atelier #03 - Restitution du diagnostic partagé © ADULM



**Visite
In Situ**

ATELIER #01

Janv. 2023



**Ville
productive**

ATELIER #02

Fév. 2023



**Reconquête
écologique**

ATELIER #03

Mars 2023



**Reconnexion
à l'eau**

ATELIER #04

Avril 2023



**Séance
de synthèse**

ATELIER #05

Novembre 2023

LES ATELIERS DEÛLE URBAINE SUD



EXPLORER LE SECTEUR DE LA DEÛLE URBAINE SUD

SOUS LE PRISME DE LA RECONQUÊTE ÉCOLOGIQUE

UN SECTEUR « HYPER-ANTHROPIsé » ET FRAGMENTÉ

Ce territoire a été transformé par deux siècles d'urbanisation, guidée par une vision fonctionnaliste de l'aménagement. Autrefois situés en dehors de la ville, les activités logistiques et industrielles et les grandes infrastructures (routières, ferrées et fluviales) s'y côtoient aujourd'hui en proximité immédiate de quartiers résidentiels. Les nombreuses canalisations de la Deûle ont également complètement remodelé ce secteur qui, d'un territoire d'eau diffuse et omniprésente, composé de marais et de zones humides, est devenu un territoire d'eau maîtrisée.

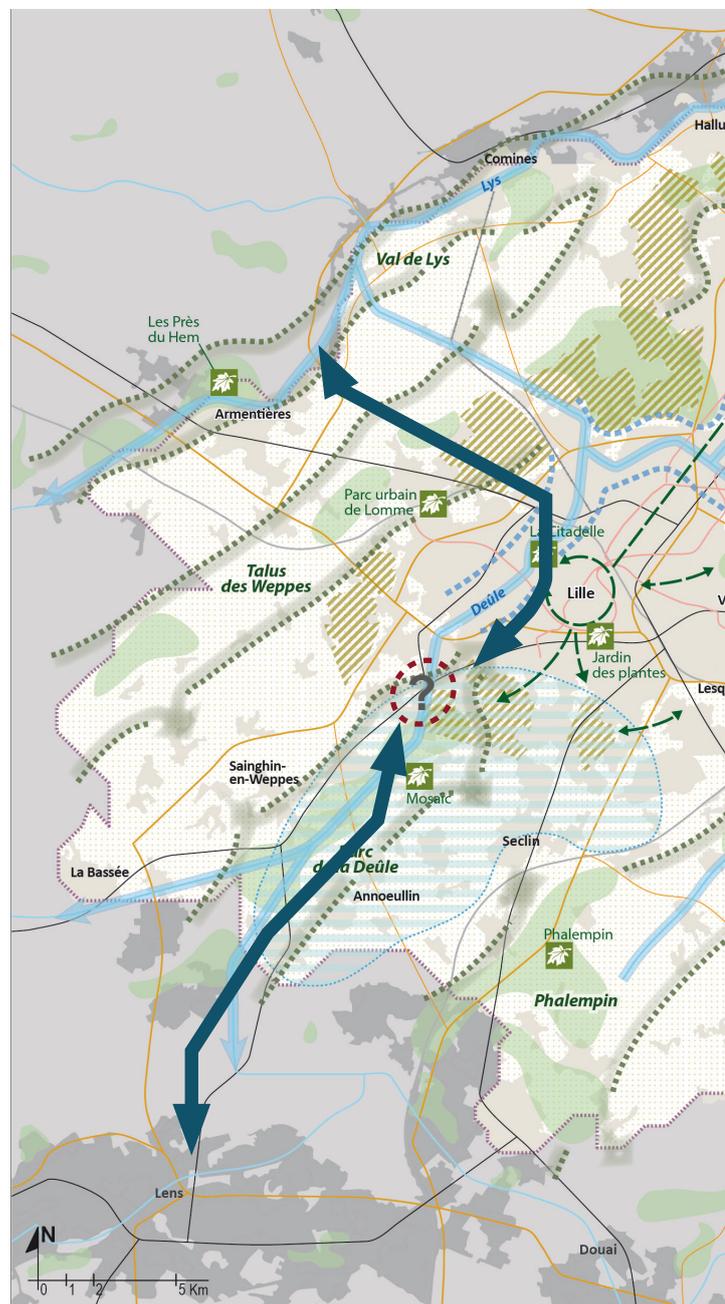
Marqué aujourd'hui par une pollution encore mal identifiée mais assurément pérenne, inscrit au sein d'un tissu urbain et industriel, la reconquête écologique du secteur devra être, à l'instar de certains espaces naturels métropolitains, pragmatique, innovante et hybride. Elle devra intégrer les milieux présents et les usages anthropiques mais également les friches, les risques et les pollutions. La végétalisation spontanée de nombreux sites délaissés, tout comme le développement d'une faune aquatique profitant de l'activité fluviale, témoignent de ce changement de regard à opérer sur le paysage et la nature.

UN POTENTIEL ÉCOLOGIQUE AVÉRÉ

Une matrice écologique non négligeable est déjà présente sur le secteur : la Deûle et ses bras morts, les résurgences de la « rigole d'assèchement des marais de la Haute-Deûle » dénommée la « Tortue », les zones humides à Sequedin recèlent des potentiels écologiques avérés. La renaturation engagée sur certaines berges laisse présager d'une reconquête plus large du corridor de la Deûle. Une diversité de milieux (arborés, arbustifs, ouverts, humides, aquatiques et rocheux) ont été repérés ainsi que des corridors, certes ténus, les reliant. Plusieurs enjeux sont identifiés pour révéler cette matrice : la préservation et la restauration des milieux existants, la diversification des milieux, la reconquête de leurs zones tampon et l'amélioration de la connectivité biologique.

Enfin, l'enjeu déterminant est la mise en œuvre de la Trame verte et bleue métropolitaine seule à même d'agir contre l'érosion de la biodiversité. Dans un territoire, où le réservoir du vivant est déjà fortement réduit et menacé, la Deûle doit véritablement jouer son rôle de colonne vertébrale écologique. Un corridor dont « le pincement » engendré par ce secteur ne doit pas compromettre le fonctionnement de l'ensemble du linéaire, intégrant notamment la Citadelle et le Parc de la Deûle. Un défi écologique certes complexe mais vital pour la métropole.

UN MAILLON À CONSOLIDER AU SEIN DU CORRIDOR



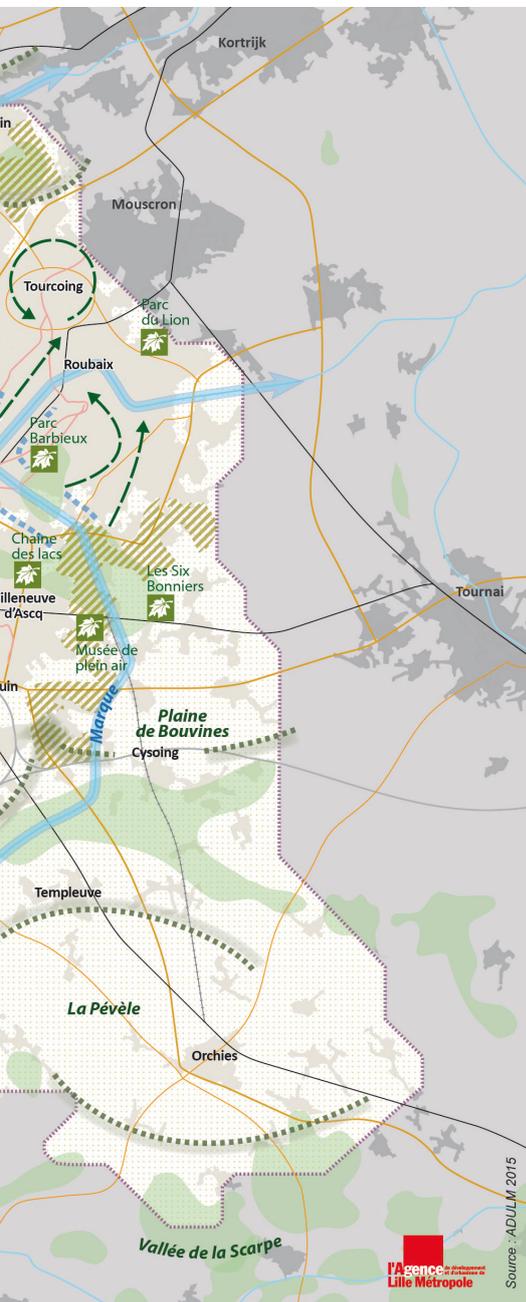
En préservant les hémicycles et le foncier à usage agricole...

-  Hémicycle
-  Principal site d'intérêt à préserver
-  Foncier agricole
-  Tache urbaine (SCOT) : nature en ville à conforter

... et en s'appuyant sur l'armature verte et bleue...

-  Pôle récréatif
-  Continuité str. Lys, Deûle, M...
-  Grand secteur écologique et...
-  Valorisation d...
-  Liaison verte
-  Aire d'alimentation « Grenelle » (v...

CORRIDOR DE LA DEÛLE



sur une
leue.
métropolitain
structurante des 3 vallées
arque
de reconquête
des paysages
e la voie d'eau
urbaine à favoriser
tion des captages d'eau
(fiabilité forte, très forte et totale)

- Voie rapide
- Route structurante
- ==== Voie TER
- LGV
- Voie et cours d'eau
- TC urbain lourd

Sources : ADULM 2015

L'Agence
de l'urbanisme
de Lille Métropole



L'ATELIER #03, EN BREF

Les échanges ont permis de partager les enjeux de développement et de faire émerger les intentions stratégiques suivantes :

- **un maillon qui fragilise** aujourd'hui la Trame verte et bleue métropolitaine ;
- **la Deûle, l'élément majeur à conforter** dans sa fonction écologique, **en lien avec le réseau hydrographique du secteur** : zones humides, becques et bras morts (Tortue...) ;
- une expérimentation déjà éprouvée et transposable : **la renaturation des berges comme levier de reconquête écologique**, compatibles sous certaines conditions avec les activités fluviales ;
- **un déjà-là** constitué de milieux divers et de continuités potentielles, au travers des friches et des délaissés, **à préserver, à amplifier et à mettre en réseau** ;
- **un héritage industriel (friches, pollutions) à intégrer** au coeur de la reconquête écologique du secteur ;
- **le secteur de l'Abbaye de Loos, un véritable potentiel patrimonial et paysager**, une vraie question pour le devenir du secteur ;
- **une ambition nécessairement partagée par les acteurs publics et privés**, afin de multiplier les actions en faveur des milieux vivants.



UN SECTEUR CLÉ POUR LA TRAME VERTE ET BLEUE MÉTROPOLITAINE

MATRICE ÉCOLOGIQUE : LE SOCLE EXISTANT



VÉGÉTATION SPONTANÉE FRICHES ET DÉLAISSÉS



ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU





MATRICE ÉCOLOGIQUE:

TRAME BLEUE

-  Prairie humide
-  Zone à dominante humide
-  Zone humide
-  Cours d'eau et fossé
-  Cours d'eau en souterrain

TRAME VÉGÉTALE

-  Berge aux défenses étanches abruptes
-  Berge aux défenses perméables sans objectif écologique
-  Berge aux défenses perméables avec objectif écologique
-  Surface arborée
-  Surface arbustive
-  Surface herbacée
-  Terre arable agricole

NATURE DES SOLS

-  Sol probablement sableux
-  Milieu rocheux

INFRASTRUCTURES

-  Voiries majeures
-  Voies ferrées exploitées
-  Voies ferrées inexploitées ou abandonnées

LIMITES ADMINISTRATIVES ET CADRAGE

-  Aire de réflexion
-  Limites communales

Sources : BD TOPO IGN (2020), OCS - Géo2France (2015), SDAGE Artois-Picardie (2016-2021), SAGE Marque-Deûle (2020), Relevé terrain ADULM, PPR (2012), BD Arch Haut de France (2013), Traitement ADULM (2023)

3 ESPÈCES ET LEUR HABITAT

POUR IDENTIFIER LES MILIEUX ET CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



Le martin pêcheur

zones humides, berges naturelles à pente raide



Le castor

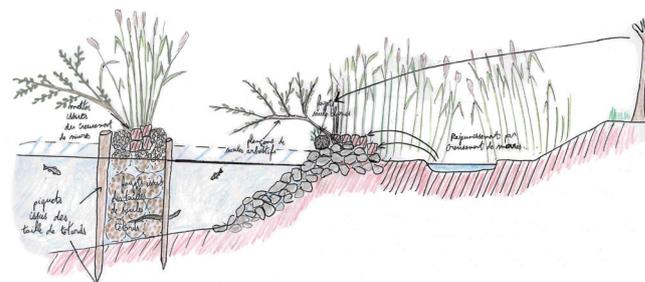
cours d'eau aux berges naturelles, milieux boisés



L'abeille charpentière

prairies, friches et jardins végétalisés, diversité de milieux

BERGES RENATURÉES



Reprofilage des berges en faveur de la biodiversité © Ville de Lille

DIVERSITÉ DE MILIEUX JARDINS PRAIRIES BOIS...



Jardins sur le site Kuhlmann France © ADULM

BERGES RENATURÉES



Berges ripisylves à proximité du Ports de Lille © ADULM



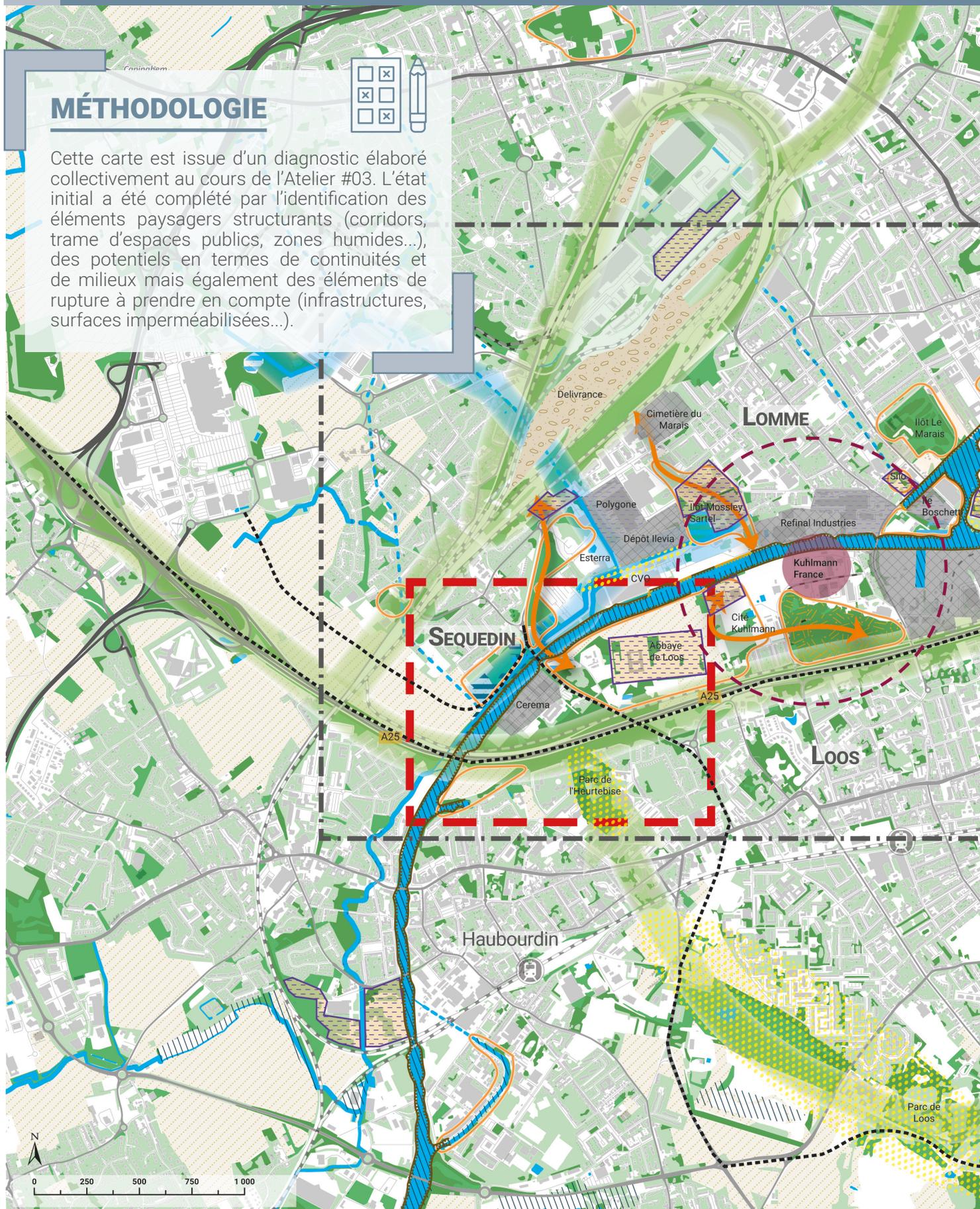
UN SECTEUR CLÉ POUR LA TRAME VERTE ET BLEUE MÉTROPOLITAINE

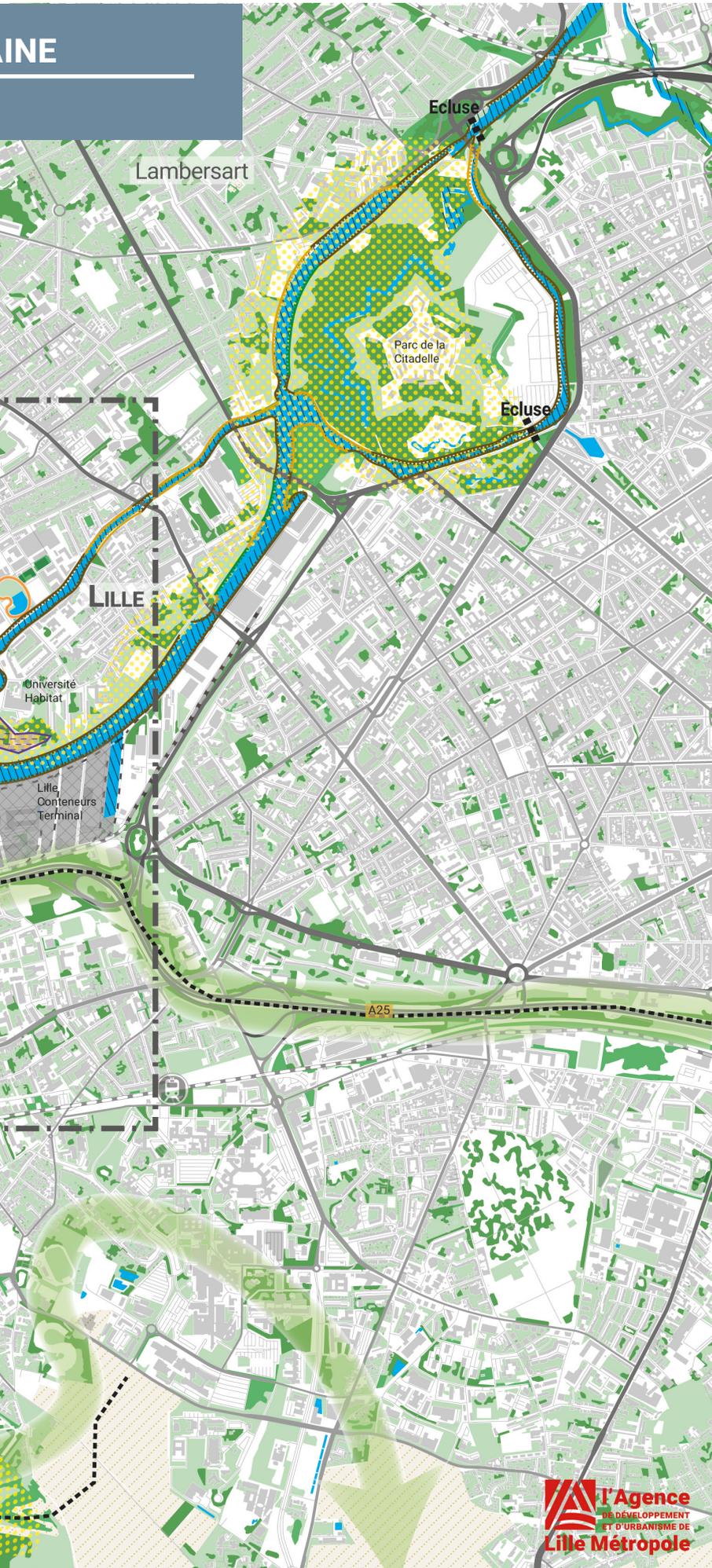
MATRICE ÉCOLOGIQUE: REPÉRAGE DES POTENTIELS

MÉTHODOLOGIE



Cette carte est issue d'un diagnostic élaboré collectivement au cours de l'Atelier #03. L'état initial a été complété par l'identification des éléments paysagers structurants (corridors, trame d'espaces publics, zones humides...), des potentiels en termes de continuités et de milieux mais également des éléments de rupture à prendre en compte (infrastructures, surfaces imperméabilisées...).





POTENTIELS ET RUPTURES POUR LA BIODIVERSITÉ

ESPACE POTENTIEL

- Linéaire de délaissés
- Espace végétalisé repéré
- Continuité reliant une grande diversité de milieux
- Espace central de biodiversité
- Site en friche végétalisé

RUPTURE

- Infrastructure existante ou future
- Grand site avec des espaces extérieurs fortement imperméabilisés

TRAME VÉGÉTALE

- Surface arborée
- Surface arbustive
- Surface herbacée
- Terre arable agricole
- Espace végétalisé et/ou humide structurant existant
- Berge aux défenses étanches, abruptes
- Berge aux défenses perméables sans objectif écologique
- Berge aux défenses perméables avec objectif écologique

NATURE DES SOLS

- Milieu rocheux
- Sol probablement sableux

TRAME BLEUE

- Cours d'eau et fossé
- Cours d'eau en souterrain
- Zone à dominante humide
- Zone humide
- Prairie humide

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE LIÉ AU SITE SEVESO

- Limite périmètre d'exposition au risque (PPRT)
- Zone d'interdiction de passage (PPRT)

LIMITES ADMINISTRATIVES ET CADRAGE

- Aire de réflexion
- Limites communales



PROSPECTIVE : QUELLES AMBITIONS À HORIZON 2050 ?

3 SCÉNARIOS - 3 ACTIONS PRIORITAIRES



LE CORRIDOR DE LA DEÛLE ÉLARGIE

1

Reconquérir la Deûle
ses berges, mais également la rivière
et son fonctionnement hydraulique

2

Préserver les espaces existants
comme terreau, pour améliorer la
connectivité biologique des différents
espaces et anticiper les aléas climatiques

3

Intégrer les évolutions des infrastructures

dans les aménagements à venir :
les ruptures (voies, échangeur...)
comme les évolutions
du transport fluvial



DES ROSEAUX ET DES PÉNICHES

1

Retrouver le socle naturel de la Deûle

reconnecter la rivière aux espaces
de nature, à toutes les échelles
et dans l'épaisseur du territoire

2

Renforcer la biodiversité

maintenir les réservoirs existants,
reconquérir les zones tampon
et les mettre en réseau

3

Révéler l'identité du lieu

en intégrant l'existant
et avec l'ensemble des acteurs



LE PARC DE LA DEÛLE URBAINE SUD

1

Aménager les berges de la Deûle

un corridor écologique majeur
de la métropole, reliant les espaces de
paysage et de nature d'amont et en aval

2

Relever le potentiel du site de l'Abbaye de Loos :

une réserve de biodiversité? un centre
pénitentiaire au sein d'un espace naturel?
un parc productif et logistique ?

3

Faire émerger une ambition commune

portée par tous les acteurs, publics et
privés, pour faire converger les actions,
à toutes les échelles.

LISTE DES PARTICIPANTS

MEL :

Héloïse BISSERIER
Marie BOSSUT CORNILLE
Franck CASTHELAIN
Josepha GUIGO
Philippe LACOSTE
Tiphaine MARION LECLERE
Jean-François NEDELEC
Isabelle REGNIER
Céline RIVIERE
Aurélien VANDENBUNDER

Mairie de Lille :

Richard LEMEITER
Olivier SAVY
Céline VANNEUWENHUYSE

Ville de Loos :

Elisabeth BODIER
Constance DAUVILLEZ

Mairie de Lomme :

Soline CHAUDET
Guillaume DEMEYRE
Matthieu HUOT

Mairie de Sequedin :

Pauline MORTREUX
Frédéric TARRAGON
Christian VERHILLE

VNF :

Julie DEVIGNE
Gauthier LEYGONIE
Cécile ROUSSEAU

Ports de Lille :

Sarah FEUGIER
Jean-Marie LARZABAL

DDTM :

Léa TRUNET

Contributeurs ADULM :

Annabelle MAZE
Juliane SCHULZ
Sylvie NGUYEN
Lisa QUENIART
Gaël SMAGGHE
Emma RAUDIN
Mathilde LEMENU